

# CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Charbonnat s'est réuni en séance ordinaire le Vnedredi 29 mars 2013 à 19 heures à la Mairie sous la présidence de M. MENAGER Gilbert, Maire.

Présents : Mmes COULON, TROUTTET, M.M. CAMBAZARD, DEGRANGE, FEBVRE, GALLICE, GIEN, VINCENT et VOILLOT

## Le Conseil a :

✚ Approuvé le compte administratif 2012 et le compte de gestion qui ont un excédent de 217 854.62 euros en fonctionnement et un déficit de 23 819.29 euros en investissement

✚ Décidé de ne pas changer les taux des impositions : 14.64 pour la taxe d'habitation, 13.47 pour la taxe foncière bâtie, 30.26 pour la taxe foncière non bâtie et 18.38 pour la Cfe

✚ Décidé de racheter des chaises pour la classe de maternelle

✚ Décidé les subventions suivantes: aides aux mères : 120 €, AMUR : 30 €, Arc en ciel : 50€, ASSAD : 200 €, centre leclerc : 90 €, coopérative scolaire : 500 €, croix rouge : 60 €, fédération de cardiologie : 50 €, restaurant du cœur : 50€, service de remplacement le désiré : 30 €, CFA gueugnon : 60 €, MFR Saligny : 30 €, CFA Mercurey : 30 €, MFR etang sur arroux : 30 €

✚ Voté le budget 2013, en équilibre de 467 570 euros en fonctionnement et 276 469 euros en investissement

✚ Décidé en accord avec mesdames les Maires de La Tagnière et Dettey de ne pas modifier les rythmes scolaires pour la rentrée 2013

✚ Voté l'annulation de la délibération donnant la parcelle C147 en location à Mr Loriot

✚ Décidé de ne pas appliquer l'augmentation des loyers avec l'indice Insée du 1<sup>er</sup> avril 2013 jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2014

✚ Décidé d'augmenter de deux heures le temps de travail de la secrétaire de mairie

CHARBONNAT, le 05 avril 2013

Le Maire,